

## InterLoire accroît son investissement dans la recherche développement et l'innovation

**Avec un budget technique de 700 000 € pour 2018 en augmentation de 20 %, InterLoire confirme l'importance de son investissement dans l'adaptation de la viticulture et de l'œnologie aux changements climatiques et environnementaux.**

### De nouveaux investissements pour la filière

En 2018, la filière ligérienne<sup>1</sup> a retenu un **programme de 29 actions**, dont sept nouvelles<sup>2</sup>. Cet investissement représente plus de **1,2 million d'euros** pour la recherche-expérimentation, autofinancé à 50% par les organismes scientifiques techniques (IFV, Chambres d'Agricultures, ESA...), et cofinancé pour le reste à part égale entre InterLoire et les Conseils Régionaux.

InterLoire confirme son soutien régional en investissant plus de 400 000 euros dans la recherche-expérimentation, avec une participation plus importante dans le cadre de son engagement pour le *Plan national de lutte contre les dépérissements de la vigne*, et le lancement de programme de création variétale régionale. Une somme qui s'ajoute aux 200 000 euros de subvention apportés aux actions de développement pilotées par les chambres d'agriculture, et aux investissements en matière de transfert de l'information (100 000 euros) portant ainsi **son budget technique à 700 000 euros**.

<sup>1</sup>Interprofessions, organismes scientifiques et techniques et conseils régionaux

<sup>2</sup>Parmi les nouvelles actions : la valorisation œnologique des variétés de vignes résistantes aux maladies ; les tests de produits anti-gel et voile d'hivernage ; l'efficacité et l'impact sur la vendange/vin des traitements à l'eau électrolysée et ozonée contre les maladies fongiques ; Vitithym : étude de l'association de cultures Vigne/Thym

### Réduire les intrants : priorité d'InterLoire

Ayant un rôle central, InterLoire se doit d'orienter la recherche sur les priorités du vignoble et de coordonner les financements et les subventions. Si toutes les thématiques sont abordées dans le **programme régional 2018**, une part importante est orientée vers la **diminution des intrants en viticulture et en œnologie**.

**Olivier BRAULT**

Président de la commission  
technique d'InterLoire

« Nous sommes fiers de voir chaque année de nouveaux chantiers s'ouvrir pour la recherche-expérimentation. L'innovation doit être au cœur de nos préoccupations pour répondre aux attentes des professionnels et des consommateurs, en agissant au quotidien et en investissant sur la durée pour continuer de faire progresser notre vignoble, l'essence de notre travail. »

Engagée sur plusieurs programmes techniques, l'interprofession a également fait le choix d'investir dans la **création variétale**, en partenariat avec l'IFV et l'INRA. Ce projet vise à créer de nouvelles variétés de vignes résistantes au mildiou et à l'oïdium, avec comme point de départ, les cépages emblématiques du Val de Loire (Melon B, Chenin B et Sauvignon B). Au long cours, ce projet devrait aboutir d'ici une quinzaine d'années et viendra compléter les variétés résistantes actuelles et futures issues des programmes de recherche de l'IFV et de l'INRA. La première partie des travaux prévue pour cinq années représente un investissement total de plus de 300 000 euros pour InterLoire.

L'ensemble des travaux est à retrouver sur le site de  **TechniLoire**

**À PROPOS D'INTERLOIRE** : l'Interprofession des vins du Val de Loire rassemble 3000 opérateurs (viticulteurs, négociants et coopératives) qui commercialisent en moyenne 2 millions d'hectolitres par an équivalent à 270 millions de bouteilles. Elle regroupe 50 appellations, dénominations et IGP réparties sur 43 000 hectares et 14 départements ligériens, de la Vendée au Puy-de-Dôme, représentant 80% des volumes du bassin ligérien.

InterLoire s'inscrit au cœur de la 3ème région de vins d'appellation de France avec pour missions le pilotage économique de la filière, la recherche et l'expérimentation, la défense et la promotion des vins du Val de Loire.